



À l'Attention du Président de la 3CO

À Coconi le 18/11/2025

Objet : Demande de prise en charge pour la participation au Salon International de l'Agriculture (SIA) 2026

Monsieur le Président,

L'Association Saveurs et Senteurs de Mayotte, en partenariat avec le GVA de Tsingoni, unissent leurs forces pour représenter Mayotte et plus particulièrement le territoire du Centre-Ouest au Salon International de l'Agriculture, qui se tiendra au Parc des Expositions de Paris du 21 février au 1er mars 2026.

L'Association Saveurs et Senteurs de Mayotte (ASSM), fondée en 2011, rassemble aujourd'hui 38 membres engagés dans la transformation des produits locaux et la production de vanille, véritable symbole d'excellence et de savoir-faire mahorais. Depuis 2018, nous œuvrons à structurer la filière afin de garantir une vanille de qualité supérieure, avec l'ambition de distinguer Mayotte des autres îles productrices.

En 2026, nous aurons l'honneur de présenter cette vanille au Concours Général Agricole (CGA), dans le cadre du Salon International de l'Agriculture, une étape majeure pour valoriser notre terroir et notre engagement.

Le Groupement de Vulgarisation Agricole (GVA) de Tsingoni, fondé en 2007, rassemble aujourd'hui plus de 40 producteurs passionnés. Fier de faire partie des trois GVA encore actifs à Mayotte, nous sommes présents sur de nombreux marchés à travers l'île, dont le rendez-vous incontournable du premier samedi du mois à Coconi.

Nous livrons régulièrement nos produits à la COOPAC et nous avons à cœur de rapprocher nos adhérents des consommateurs en proposant des produits frais, locaux et de qualité. Chaque jour, nous nous engageons à valoriser le savoir-faire agricole de Mayotte et à offrir des produits qui respectent la nature et les attentes des clients.

Promotion et rayonnement de Mayotte au SIA : un enjeu stratégique pour l'ASSM et le GVA

Notre participation commune au Salon International de l'Agriculture (SIA) s'inscrit dans une démarche stratégique visant à valoriser l'agriculture mahoraise, ses produits emblématiques et son savoir-faire unique. Afin de sélectionner les meilleures productions, l'ASSM organisera, en novembre, un concours local des meilleures vanilles de Mayotte à l'occasion de la Fête de la Vanille. Cet événement nous permettra de présenter une vanille d'exception au salon, renforçant ainsi la notoriété des producteurs mahorais et la visibilité de Mayotte sur la scène nationale. Les producteurs retenus bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour présenter leur vanille au Concours Général Agricole (CGA) 2025.

Grâce à notre engagement constant et à nos précédentes participations, l'ASSM a obtenu plusieurs distinctions prestigieuses : deux médailles d'argent en 2022 et 2024 pour l'association, ainsi que des médailles d'argent décernées à M. Mohamadi Ahamada (Foundi Madi, membre du GVA) en 2023 et 2024. Ces reconnaissances, acquises lors d'un événement fortement médiatisé, contribuent à promouvoir la vanille de Mayotte et à renforcer les relations commerciales avec les entreprises métropolitaines. Ces partenariats se nouent plus aisément lorsque les acheteurs rencontrent directement les producteurs, échangent sur les spécificités des produits et découvrent leurs conditions de production.

La participation du GVA et de l'ASSM au Salon International de l'Agriculture 2025 a été une véritable vitrine pour notre savoir-faire. Nous avons eu l'opportunité de présenter une gamme élargie de produits locaux, mais aussi de faire découvrir les plats emblématiques de Mayotte. À travers cette démonstration culinaire, nous avons montré comment nos produits se transforment en recettes authentiques et savoureuses, reflétant toute la richesse de notre terroir.

Représentation de produits locaux au SIA : une vitrine de l'île aux Parfums

De plus de la vanille, notre association valorise une large gamme de produits locaux : ylang-ylang, cannelle, curcuma, poivre, chocolat, café, et tisanes. Le SIA est ainsi pour nous l'opportunité de faire découvrir l'authenticité et la diversité des produits mahorais à un public large, tout en renforçant l'image de Mayotte en tant que territoire de qualité. Bien que le SIA ne soit pas une opération immédiatement rentable pour les producteurs, il constitue une plateforme essentielle pour la promotion de notre territoire, nécessitant une mobilisation importante en termes de logistique, de communication et de coordination des acteurs locaux. Le salon est également une occasion unique pour les producteurs de rencontrer leurs homologues des autres régions de France, tant de métropole que des territoires d'outre-mer, et d'échanger des pratiques agricoles, des techniques de transformation, et des approches de commercialisation.

Besoins en accompagnement et en formation des producteurs

Afin de garantir une présence efficace et structurée au SIA 2025, nous sollicitons la **prise en charge de sept agriculteurs dont quatre de l'ASSM et trois du GVA**, qui se relaieront durant les 10 jours du salon. Ce roulement est indispensable pour faire face à l'intensité de l'événement, la multitude de

produits et garantir un accueil de qualité ainsi qu'une représentation constante auprès des visiteurs et partenaires potentiels.

Avant le salon, nous organiserons une session de formation dédiée à nos agriculteurs, afin de renforcer leurs compétences et maximiser leur impact. Cet accompagnement stratégique vise à leur donner les clés pour réussir. Il se poursuivra tout au long du salon pour garantir une mise en œuvre optimale et transformer chaque rencontre en opportunité. :

- **Développer une stratégie commerciale efficace** : comprendre les attentes des acheteurs professionnels, optimiser les négociations et valoriser leurs produits pour accroître les ventes.
- **Maîtriser la communication et la promotion** : créer des supports attractifs (brochures, étiquettes, emballages) conformes aux normes, tout en mettant en avant l'image authentique et séduisante du Centre-Ouest et de Mayotte.

Détail des dépenses prévues :

Poste de dépense	Montant estimé
Billets d'avion (7 personnes)	8 400,00 €
Hébergement (7 personnes)	14 350,00 €
Repas (1 repas par jour)	1 400,00 €
Transport local (tram A/R sur 11 jours)	350,00 €
Transport aéroport hôtel (taxi : vanne)	200,00 €
Sous-total logistique	24 700,00 €
Formation commercial et Marketing	1 800,00 €
Communication et supports promotionnels	2 000,00 €
Sous-total	3 800,00 €
Total général	30 300,00 €

Demande d'aide :

Nous sollicitons un soutien financier de 30 300,00 € pour couvrir les coûts détaillés ci-dessus. Cette aide nous permettrait de renforcer la visibilité du Centre-Ouest, de promouvoir les spécificités de notre agriculture et de consolider les liens avec les acteurs économiques de métropole, au bénéfice de toute la filière agricole locale.

Nous nous engageons à citer la 3CO et faire apparaître le logo de la 3CO sur tous nos supports de communication en lien avec le SIA.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président de l'ASSM

Anjara Moussa

